



Avec la nouvelle technologie, la caisse enregistreuse s'est transformée en «terminal point de vente». La vente de chaque article est retenue individuellement en mémoire. Les données accumulées servent au détaillant à faire des analyses précises qui prenaient des mois auparavant sur:

1. le niveau de l'inventaire
2. l'incidence des variations de prix sur les ventes
3. l'allocation de l'espace sur les tablettes pour qu'elle soit rentable

et surtout: ces terminaux points de vente sont de puissants instruments de contrôle du travail des caissières: leur rapidité, le nombre d'erreurs... certains patrons ont même été jusqu'à afficher le rendement de chaque caissière!

L'EXEMPLE DE PROVIGO

PROVIGO	STEINBERG	MÉTRO-RICHELIEU
3 milliards \$	2,35 milliards \$	1 milliard \$ +
Ventes en 1982		

Augmentation des ventes + 10,6%

Augmentation des bénéfices + 11,4%

Mises à pied - 978 emplois à temps plein

NOS REVENDICATIONS

La CSN ne s'oppose pas, en principe, aux changements technologiques, mais revendique la mise en place d'une loi-cadre visant la protection des travailleuses et travailleurs, syndiqués et non-syndiqués, face à ces changements.

Les travailleuses et travailleurs ne doivent pas supporter les coûts sociaux qu'entraînent les transformations technologiques dans le travail. Aux yeux de la CSN, les avantages économiques et autres des nouvelles technologies doivent être partagés par l'ensemble.

Étant donné la priorité au maintien et à l'amélioration de l'emploi, la réduction du temps de travail, avec compensation doit être une mesure privilégiée pour contrer les conséquences des changements technologiques sur l'emploi.

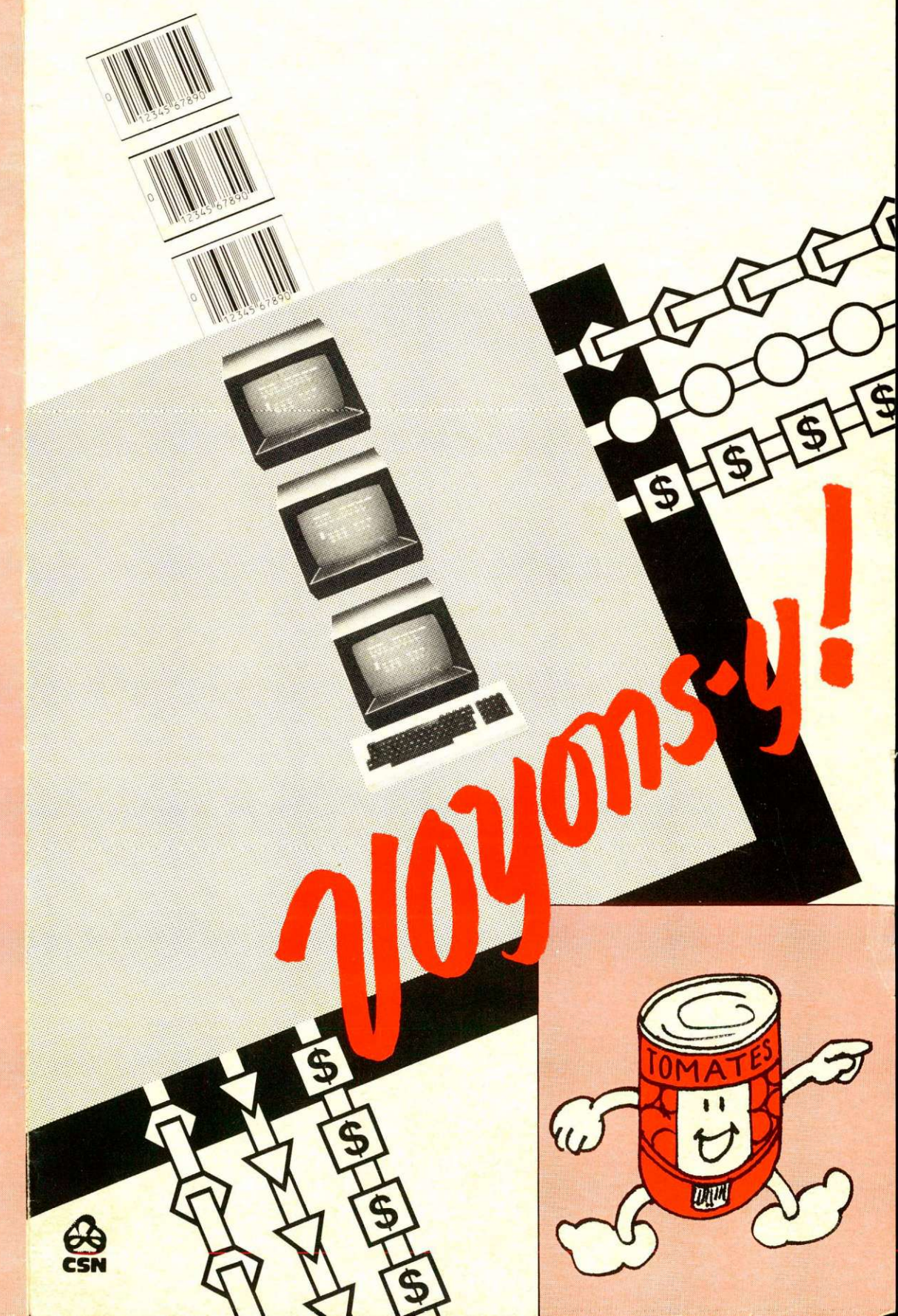
Dans le cadre des conventions collectives, nous devons exiger:

- le droit pour les employé(e)s de négocier l'implantation des changements technologiques
- le droit à l'information préalable (minimum un an) et le droit de faire enquête sur le temps de travail sur les conséquences possibles des nouvelles technologies sur l'emploi, les conditions de travail, en matière de santé-sécurité, etc.
- le maintien du niveau de l'emploi, par le développement de nouveaux services à la clientèle, par exemple.
- la réduction des formes de travail précaire: contrats à forfait, postes à temps partiel, occasionnel ou temporaire...
- la qualité de vie au travail par l'enrichissement et la recomposition des tâches, ce qui suppose un contrôle collectif des salarié(e)s sur la répartition et l'organisation du travail
- l'interdiction de toute surveillance électronique des travailleuses et travailleurs
- le droit pour le syndicat d'enquêter en matière de santé-sécurité sur les effets des nouveaux équipements et des nouveaux produits, et le cas échéant, le droit de négocier l'introduction d'appareils et de produits différents, plus sécuritaires
- le droit au recyclage ou à la formation professionnelle, sans perte de droits et avantages à tous les employé(e)s pouvant obtenir selon les règles d'ancienneté, un poste plus qualifié dans l'entreprise, ou à tout employé(e) dont le poste a été aboli à la suite de changements technologiques

et surtout...

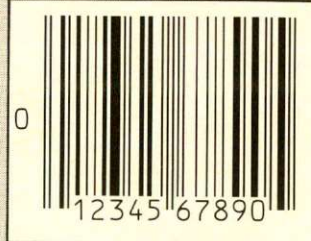
- la réduction du temps de travail, sans perte de droits et avantages, entre autres par la réduction progressive de la semaine de travail à 35 heures, par l'allongement de la période de vacances à un minimum de quatre semaines et par l'abolition du temps supplémentaire obligatoire.

L'AU  ISATION
DANS • LA • DISTRIBUTION • ALIMENTAIRE

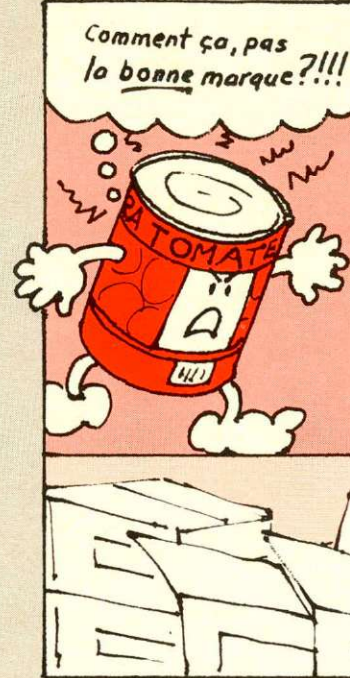
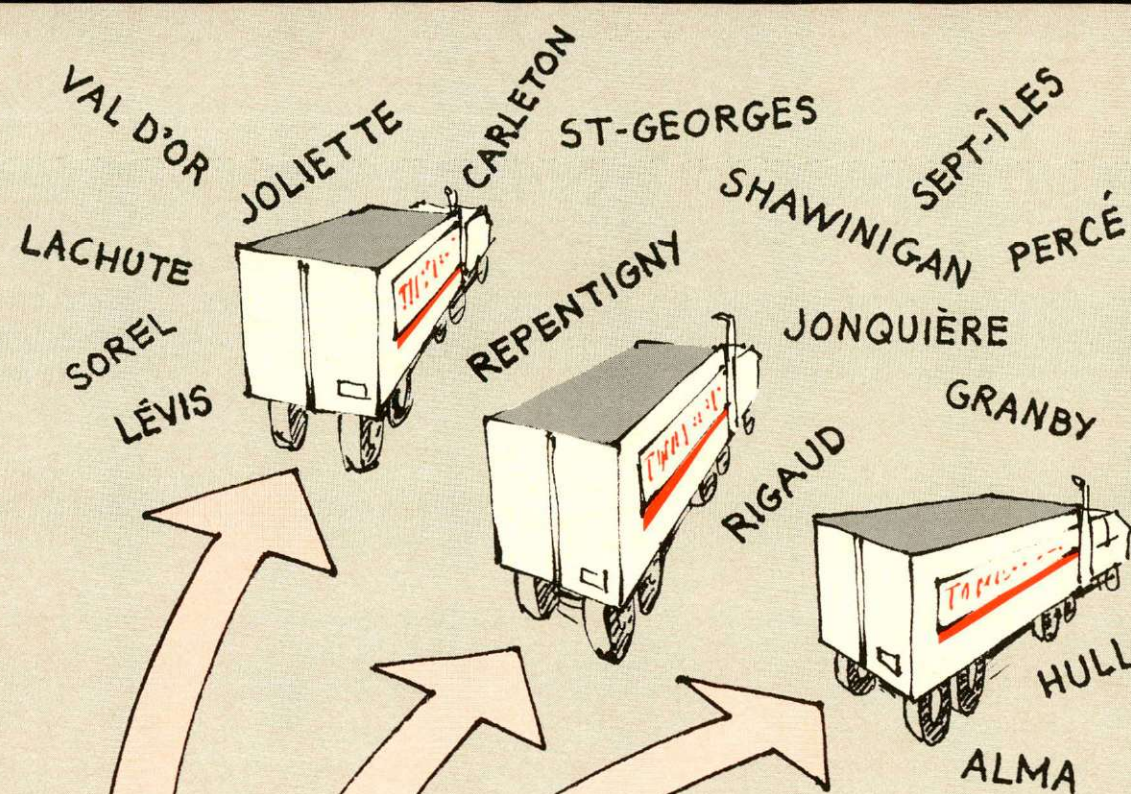


Si vous voulez bien me suivre, nous allons voyager à travers la «chaîne» automatisée de la distribution des aliments. Ce n'est pas une histoire de science-fiction... Attachez vos ceintures...

Je me sens devenir un simple numéro, un « automate » qui se fait dévisager par un oeil électronique à chaque détour.



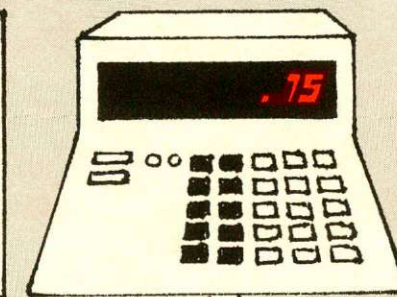
Le code universel des produits, appelé UPC, est apposé sur l'emballage de la plupart des produits. Il permet d'identifier chaque article à l'aide d'un lecteur optique tant à l'entrepôt qu'à la caisse du magasin de détail, éliminant ainsi certaines opérations autrefois manuelles.



Il me semble que ce n'est pas la marque de boîtes de tomates que j'avais commandée... Le vendeur a dû m'envoyer ce qui lui restait. Mais le système informatisé est tellement plus rapide!

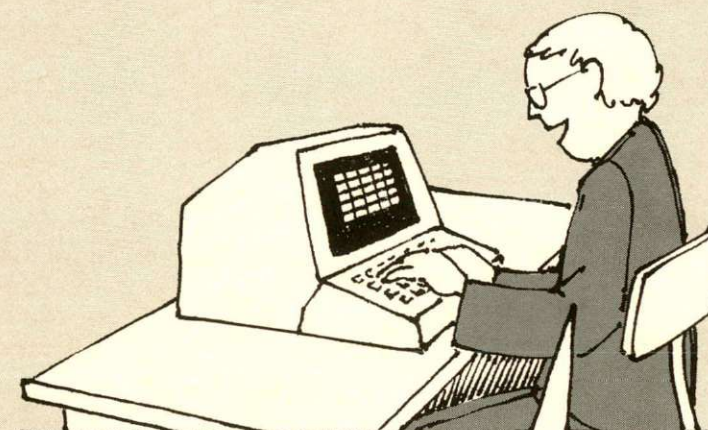
Pour accélérer les relations entre le grossiste et les détaillants, un système informatisé a été mis en place chez les géants de l'alimentation. Les codes des produits vendus sont enregistrés à la caisse. Cette information, une fois accumulée sur une période de temps, est transmise électroniquement à l'ordinateur central de la compagnie pour le réapprovisionnement du magasin de détail. Ce processus réduit le temps consacré à la préparation des commandes.

Tiens, voilà une consoeur, elle doit arriver du Mexique. Tu ne trouves pas que beaucoup de choses ont changé ici?



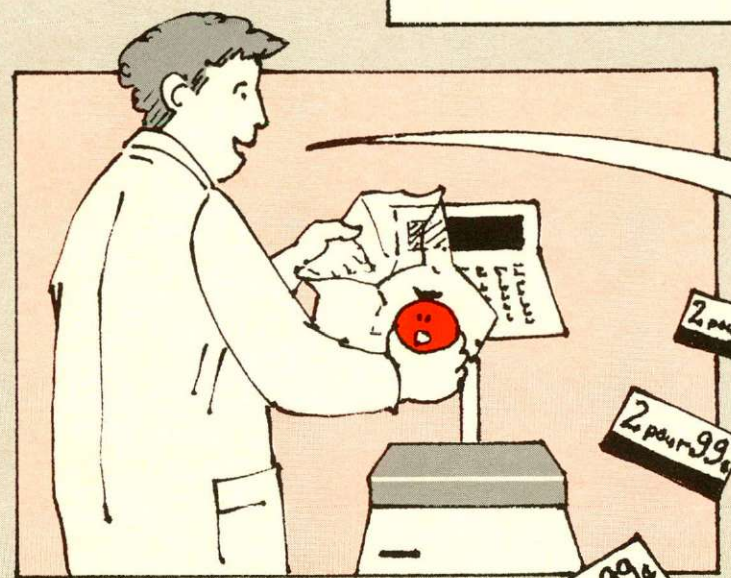
Moi, ma chère, je n'ai pas été mise en boîte, je dois être pesée. Mais cette balance électronique fait beaucoup plus que simplement mesurer mon poids. Elle est reliée à un ordinateur qui en plus de donner l'information (le prix au kilo, la somme à payer...) enregistre dans la mémoire de l'ordinateur chaque vente à des fins statistiques.

Par exemple, à la fin d'une journée, il est facile pour le détaillant de savoir quel type de fruits ou de viande s'est le plus vendu, si telle promotion a bien marché, quelles sont les heures d'achalandage dans le magasin. Toutes ces statistiques sont utiles surtout pour «l'utilisation maximale du personnel».



Depuis cette semaine, la compagnie m'oblige à desservir 28 magasins plutôt que 25. Avant ce système, nous avions chacun une douzaine de magasins à nous occuper. Jean-Pierre a dû être reclassé au courrier, Michel est au chômage. Bien sûr, il y a moins de paperasse, je reçois directement les commandes des détaillants sur mon écran; ça va plus vite mais c'est aussi plus stressant. Je n'ai qu'à «pionner», je fais un travail de «key-punch». La compagnie fait des affaires d'or avec moins de personnel. C'est ça la «relance»?

Le traitement des communications entre acheteur-détaillant et vendeur par l'ordinateur implique une mise à jour continue du niveau des stocks disponibles, du prix de vente, l'informatisation d'une grande partie du travail de bureau et tout cela, à un rythme accéléré qui minimise les pertes et les erreurs découlant de la manipulation de la paperasse.



Depuis qu'on a hérité de cette balance, le patron m'envoie mettre des étiquettes sur les boîtes de conserve dans ce qu'il appelle les «heures creuses». Jean, à l'étiquetage, ne travaille plus que quelques heures par semaine.

«L'empileur» effectuée à l'aide d'un système entièrement automatisé la plupart des opérations de manutention: rangement des produits, transport de l'aire d'entreposage jusqu'aux camions par la voie d'immenses convoyeurs.

Encore ici, un oeil magique de l'ordinateur scrute mon code pour décider sur quelle tablette de magasin je dois aboutir.

La compagnie a mis à pied dix des nôtres dans l'entrepôt depuis que cet empileur est installé. Et puis moi, en bout de ligne, je n'arrive plus à fournir; on sait bien, cette espèce de robot n'a jamais mal au dos...

